

**COMMUNE:** SAINT-CAST LE GUILDO

### **Communes de 1 000 habitants et plus**

annexe au procès-verbal de  
l'élection des délégués des conseils  
municipaux et de leurs suppléants

## **ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

## **FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1/1**

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Fait à Saint-Cast Le Guilde, le 20 Juin 2011.

*Le maire (ou son remplaçant),*

### *Les membres du bureau,*

Le secrétaire,

<sup>1</sup> Les listes sont numérotées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont numérotés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

<sup>2</sup> Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.